



# LA VIE DU MOUVEMENT DU BOCAGE... AUX GREVES

**RETENEZ BIEN  
CES ADRESSES :**

— Secrétariat général : 5, rue du Docteur Roux, à Lorient (Mhan).  
— Trésorerie centrale : 78 bis, Bd Emile-Combes, à Rennes (I.-et-V.).  
Chèque postal : 19 61 98, Rennes.  
— Le journal « L'Avenir », Boite postale 89, à Brest (Finistère).  
l'abonnement annuel : 500 francs à verser aux chèques postaux : 11 32 86, Rennes.

## IL FAUDRA BIEN Y ARRIVER

Déjà, après la crise de février 1934 qui, selon M. André Tardieu, résultait de « l'impopularité massive qui montait du Pays vers les Assemblées », une commission de réforme des institutions fut créée à la suite d'une proposition de loi de M. René Coty. En faisant partie MM. Paul Romadier, Georges Bonnet et Paul Reynaud.

Parmi les points soulevés avec le plus d'insistance figurait l'organisation des relations entre l'Etat et les forces économiques et sociales de la Nation. Des Conseils économiques régionaux, élus par les organisations professionnelles devaient être créés et érigés en institutions d'Etat.

## LE « BRO GOZ » A LA TELEVISION.

Dix millions de téléspectateurs britanniques ont entendu le « Breton national song » au cours d'un reportage sur le départ des « Johnnies » de Roscoff et de Saint-Pol, qui, comme chacun sait, s'en vont chaque année en compagnies vendre leurs oignons dans les villes et bourgades d'Angleterre, d'Ecosse et du Pays de Galles.

Signalons, en outre, que la même télévision britannique a diffusé des reportages en gallois, y compris les commentaires, pendant toute la semaine de l'Eisteddfod.

Les Anglais ne font pas de complexes en matière de langue nationale.

## CULTURE HUMAINE

La deuxième ville du Morbihan possède deux bibliothèques publiques :

La première, la bibliothèque municipale, est contrôlée par le Parti Communiste FRANÇAIS. La seconde, la bibliothèque paroissiale, est dirigée par une déléguée de l'Archevêché de TOURS.

Est-il besoin alors de préciser que les ouvrages sur la Bretagne qu'on peut trouver dans ces deux établissements se comptent sur les doigts d'une main ?

## ALLEZ, NANTES !

Les délégués de tous les syndicats de la métallurgie nantaise, dans une lettre ouverte aux organisations patronales, constatent qu'ils font figure de parias au sein du monde ouvrier français.

Seul le M.O.B. a, jusqu'aujourd'hui, défendu ce point de vue, et souligné que la politique de bas salaires dont souffre tout l'Ouest, fait l'affaire des milieux parisiens et lorrains, tant sur le plan patronal que sur le plan ouvrier.

## « TALON ROUGE »

La ville de Versailles a célébré en juin le 190<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du général Flache.

Pourquoi le 190<sup>e</sup> ? Ne pouvait-on pas attendre encore dix ans ?

Quoi qu'il en soit, comme l'auteur de ces lignes a eu un idéal abattu par les forces de l'ordre un soir qu'il venait de vendre un pré — c'était aussi un crypto-chouan, mais comme les exécuteurs lui ont fait les poches ensuite, on n'a jamais su le motif exact de cette opération de police — il se permet de dire, au nom des milliers de Bretons qui garnissent le monument aux morts de la guerre de 1914-1918, de cette bonne ville de Versailles, Bretons dont les ancêtres, eux aussi, ont eu à pâtir du « vainqueur sans taches » de Quiberon, il se permet donc de dire que la commémoration du 190<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de cet assassin patenté est superflue.

## LES GARS DE LA MARINE

La Compagnie Navraise Péninsulaire vient de publier ses listes d'embarquement.

Depuis le grasseur extérieur jusqu'au commandant, on ne trouve, pour ainsi dire, que des Bretons. Et, le 10 juillet, les deux seuls cargos attendus à Lorient — l'un venant d'ARKANGELSK, l'autre de PLOESTI — battaient pavillon de la République Fédérale ALLEMANDE.

## al liamm

Revue littéraire en breton.

LA PLUS LUE  
LA MOINS CHERE

LES OEUVRES DE  
NOS MEILLEURS ECRIVAINS

1.500 F. les 6 numéros annuels  
560 pages pour l'année 1957

P. Le Bihan, G. Damaise des  
Hocquettes, Suresnes. — C.C.P.  
5349.06 Paris.

Demandez le catalogue gratuits  
des nombreuses éditions en breton.

Bretons, ce journal  
n'est que mensuel, il  
n'a que quatre pages !

De votre effort seul  
dépend que nous en  
faisons un bi-mensuel

de huit pages, ou un  
hebdomadaire !

André PHILIP.  
(« France-Observateur »)

général Yann Poupinot précisait toutes les manoeuvres de coulisses actuellement en cours pour détacher les quatre autres départements bretons de la Loire-Atlantique. A l'issue de la réunion, la salle, à l'unanimité, approuva la motion ci-contre adressée aussitôt au Général de Gaulle, aux parlementaires de Loire-Atlantique et à la presse :

« Réunis à Guérande (L.-Atl.) sur l'initiative du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne, les militants et les représentants désintéressés de la population de la Loire-Atlantique, ayant pris connaissance des divers projets gouvernementaux de reorganisation territoriale, s'élèvent avec force contre tout démantèlement de l'unité de la Bretagne par l'amputation de celle-ci de la Loire-Atlantique, contre le vœu de sa population.

« Ils réclament que l'unité reconnue aux Champenois, Lorrains, Alsaciens, Bourguignons, Auvergnats, soit appliquée de la même manière aux Bretons et aux Provinces de l'Ouest »

« Les journaux : « La Résistance de l'Ouest », « Ouest-France » et « La Presse de la grand-rue » ont aidés à la diffusion de cet appel.

## MORBIHAN

Sous l'impulsion d'Ewan Ty Men, une réunion d'information a été tenue à Questembert. Devant une salle comble Ty Men, A. Russon et Yann Poupinot ont développés les buts du M.O.B. et la nécessité pour les Bretons de se grouper afin que dans la France de demain, en cours de gestation, nous voyions enfin notre vraie place reconnue sans qu'il soit nécessaire d'émigrer.

## LES ELUS LOCAUX A L'ACTION

A la suite des maires ayant déjà approuvé la motion du M.O.B. adressée au Général de Gaulle et reproduite dans « L'Avenir » de septembre, 17 nouvelles approbations de maires des Côtes-du-Nord sont parvenues au Secrétariat général, 18 du Finistère, 11 d'Ille-et-Vilaine, 5 de Loire-Atlantique et 26 de maires du Morbihan !

## LOIRE-ATLANTIQUE

Une réunion publique a été tenue à Guérande (L.-Atl.). Tour à tour P. Morin, P. Loquet évoquèrent l'irréversible progression du M.O.B. dans la région, tandis que notre Secrétaire

## On nous écrit ...

### DE CARHAIX

Cher « Avenir »,  
On se plaint autour de moi que vous êtes un peu trop austère, et donc ennuyeux. Alors je vous envoie une bonne histoire que vient de me conter un des intéressés. Que d'autres lecteurs jussent comme moi et qu'ils aient, je pense.

Messieurs Weber et Quémeneur sont deux hauts fonctionnaires de notre ville. M. Quémeneur n'a que le titre d'adjoint, et il est en droit de s'en sentir mortifié, car en haut lieu on lui avait donné des assurances...

D'un malaise entre ces messieurs. Et qui l'entretient sinon M. Weber, le chef, qui prête de noires arrière-pensées à son collègue et présente le croc en jambe que celui-ci va lui lancer. L'atmosphère devient pénible.

Un jour, M. Quémeneur n'y tient plus et se rue dans le bureau directeur. « Monsieur Weber, je suis Breton. Si j'étais en envie de vous dire moi-même, je vous l'aurais dit en face. Puisque je ne l'ai pas fait, vous pouvez vous fier à moi. »

M. Weber est un homme intelligent. Entre lui et M. Quémeneur, le malaise a disparu et la collabora-

tion est maintenant franche et loyale.

Et cette très véridique anecdote m'a amené à penser qu'il y a en France une dame, une très grande dame — je ne vous dirai que son prénom: Marianne — dont beaucoup d'ennuis viennent de ce qu'elle n'a jamais pu tolérer que ses enfants, ses domestiques ou ses protégés lui disent m... en face : même s'ils lui ont donné d'indéniables preuves de

dévouement, comme de risquer leur vie pour elle. Et pourtant c'est un mot hautement décompressif, qui sort du cœur et généralement pour de bonnes raisons.

Je pense que Marianne — quand elle rentrera de vacances — aura compris qu'avec les Bretons on peut jouer franc jeu, même et surtout quand ils ont leur franc-parler.

Yves TYPRI.

## LES SALARIÉS DE PROVINCE sont de plus en plus défavorisés

L'écart entre le revenu du professionnel célibataire et celui du manoeuvre, qui était de 33,1 % en 1949, avait à peine changé neuf ans plus tard, atteignant au début de cette année 33,8 %. En revanche, celui séparant le salaire de l'ouvrier parisien de celui de son camarade de province s'est sensiblement accru : il s'élevait au 1<sup>er</sup> janvier à 26 % (contre 22 % en 1949) entre Paris et la zone où l'abattement théorique est de 4,4 %.

La disparité des salaires entre régions s'est donc renforcée ces dernières années, contrairement aux vœux du législateur, qui n'a cessé de réduire le taux légal des abattements de zone.

Ces chiffres cités par l'I.N.S.E.E. et que nous reproduisons ici constituent évidemment des moyennes, car, d'une profession à l'autre, d'une qualification à l'autre, d'une zone à l'autre, les salaires effectifs varient sensiblement.

« L'Economist », d'où est extraite cette réflexion, ajoute : « Si les Français ne réagissent pas, cela est dû moins au fait qu'ils ne soient pas chicanos, qu'à celui qu'ils pensent : Que faire ? La Révolution elle-même, cette explosion contre l'Etat du moment, a finalement amené la plus grande centralisation de l'Etat... »

« La commission économique pour l'Europe a souligné, dans son étude annuelle de 1954, qu'en 1936 la population de Paris était deux fois et demi supérieure à celle de 1872, alors qu'au cours de la même période, la population du reste de la France avait diminué de 100.000 personnes.

« Bien avant cela, comme le remarque Tocqueville il y a un siècle, Paris privait la province de ses meilleurs esprits et hommes d'action. »

« Echos de Grande-Bretagne » supplément économique.

Sous LA PLUME D'UN PREFET...  
« ... Pour réaliser une telle politique (d'expansion économique), il faut plus que rechercher un nombre

maximum d'emplois nouveaux, créer de véritables capitales régionales. Ne faudrait-il pas alors éviter que ne s'installent en province des usines dont les ouvriers seuls s'intéressent au milieu local, alors que la direction de l'entreprise demeure à Paris, seul centre de décision et de pouvoir ? Bien sûr, il est plus facile d'obtenir le départ de la capitale des éléments les plus malléables, voire les moins désirables, que de susciter celui des cadres, des ingénieurs, des chefs d'entreprise. Mais il faut voir plus loin et résoudre ce problème essentiel : pour qu'une politique de décentralisation soit cohérente, elle doit, à une décentralisation industrielle, ajouter une décentralisation administrative, culturelle, scientifique. »

Signé : François Collavari, préfet de la Sarthe.  
(Le Monde)

niques valables, il présente par contre de graves lacunes :

1<sup>o</sup> Depuis Napoléon 1<sup>er</sup>, la France souffre d'une centralisation excessive ; si les députés consacrent la plupart de leur temps à des démarches auprès des administrations c'est que cela est nécessaire pour défendre les intérêts locaux. La constitution de la IV<sup>e</sup> République avait prévu à la fois une déconcentration des pouvoirs d'Etat entre les mains des préfets et une décentralisation au profit des présidents des Conseils généraux ; les textes d'application n'ont jamais été publiés. On aurait pu espérer, à l'occasion d'un nouveau texte constitutionnel, voir sortir une modification de la loi de 1884 sur l'Administration communale, un renforcement de la compétence des conseils généraux, une organisation officielle des régions. Il semble qu'au contraire on s'oriente vers un renforcement de la centralisation dont souffre le pays.

André PHILIP.  
(« France-Observateur »)

## NECESSITES DE LA DECENTRALISATION INDUSTRIELLE

C'est pourquoi nous faisons nôtres les conclusions de l'« Ouest Commercial », à savoir qu'il est grand temps que le Gouvernement qui avait des dispositions pour empêcher le développement des industries autour de Paris, donne l'exemple en répartissant dans les centres industriels de province des activités qui ne sont point forcément liées à celles de la capitale et s'attache à remettre de l'ordre dans une situation relativement anarchique en faisant en sorte que l'importance de la tête du pays ne soit pas démesurée par comparaison avec celle du corps. LA RESISTANCE DE L'OUEST

## LES ANGLAIS PARLENT AUX FRANÇAIS

« La décentralisation... n'a pas encore fait beaucoup de chemin, mais que la question ait été soulevée en France est d'une importance capitale, politiquement aussi bien qu'économiquement. »

## LA CAMPAGNE POUR LE REFERENDUM

Comme tous les mouvements d'opinion, le M.O.B. avait adressé au Ministère de l'Intérieur une demande pour participer à la propagande en vue du referendum constitutionnel du 28 septembre.

## COMMUNICATION

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 1958, pour des raisons de simplifications administratives, toute correspondance, de quelque nature qu'elle soit (Journal, Groupe des Jeunes, Trésorerie, Administration, Propagande, etc.), doit désormais être adressée à :  
Secrétariat général du M.O.B.,  
5, rue du Docteur-Roux, 5  
Lorient - Morbihan  
où une permanence est ouverte chaque lundi de 10 à 12 h. et de 16 à 18 h.

Seuls, les versements de fonds et les bordereaux de versements correspondant doivent être adressés à :

Trésorerie Centrale du M.O.B.,  
boulv. E.-Combes 78 bis  
Rennes - Ille-et-Vilaine  
C.C.P. Rennes 1961-98  
et les abonnements à « L'Avenir » à :  
Journal « L'Avenir »  
Boite postale 89 - Brest  
C.C.P. Rennes 1132-86

# REVUE DE PRESSE

# La Question de la Loire-Atlantique

## UN VŒUX DE KENDALC'H

La confédération Kendalc'h qui rassemble toutes les énergies du mouvement folklorique de la jeunesse bretonne, a examiné, lors de son assemblée générale tenue le 26 octobre, à la Maison du Peuple, à Saint-Etienne, le projet de déclaration établi par le Comité de la Loire-Atlantique en Bretagne. A l'unanimité, il a adopté le vœu suivant :

« Les délégués des 141 groupes affiliés à la confédération Kendalc'h, — demandent au Gouvernement de respecter la volonté des populations des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique d'appartenir à la même unité administrative portant le nom traditionnel de Bretagne. »

« suggèrent que, le cas échéant, il soit prévu des aménagements économiques interrégionaux. »

Cette prise de position extrêmement nette était attendue. Elle amènera à coup sûr les responsables à méditer sérieusement l'avertissement du memorandum qui leur a été remis et dont il est question ailleurs dans ces colonnes ; séparer la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne serait créer « une situation que des milliers de jeunes Bretons des cinq départements ne pourraient admettre à aucun prix et qui risquerait de commander pour longtemps leur comportement politique. Ce serait créer de Brest à Chateaubriant une zone de mécontentement et d'apathie dont ne pourraient profiter que les tendances extrémistes. Alors que cette saine et ardente jeunesse a

devant elle un si riche programme de rénovation régionale et pourrait être un levain pour tout l'ensemble français, on la dériverait volontairement et stupidement vers des campagnes de protestations sans fin, stériles et dangereuses. »

Le vœu de la confédération Kendalc'h, s'il reproduit pour l'essentiel celui qui a été diffusé par le M.O.B., le durcit en y introduisant une condition supplémentaire : il demande que la nouvelle unité administrative porte le nom de « Bretagne », ce qui paraît impliquer par voie de conséquence qu'elle ne s'étende pas au-delà des cinq départements de la Bretagne traditionnelle, des aménagements interrégionaux pouvant éventuellement être prévus pour tenir compte des intérêts nantais.

C'est là une formule qui nous satisfait, mais ce n'est pas la seule. Si le désir des populations bretonnes de vivre ensemble est flagrant, leur intérêt à s'isoler des provinces limitrophes, l'est beaucoup moins. La personnalité de la Bretagne est assez forte pour ne pas avoir à redouter une éventuelle collaboration avec la Vendée, le Maine ou l'Anjou.

Sachons nous garder des surenchères, qu'elles émanent des intransigeants, si nombreux en Bretagne, ou des pêcheurs en eau trouble qui n'y manquent pas non plus. A s'enfermer dans des positions trop étroites, on risque de perdre la partie. L'enjeu de celle-ci — et c'est tout l'avenir économique et humain qui en dépend — vaut qu'on y réfléchisse.

### MOTIONS DIVERSES

Deux associations ont par ailleurs voté des motions du même esprit : il s'agit de la Jeunesse Etudiante Bretonne et de Ker-Vreiz, centre culturel des Bretons de Paris. Les textes de ces motions ont été adressés aux officiels responsables de la réforme administrative en cours.

### DONGES : MODERNISATION

Les raffineries de Donges, près de Saint-Nazaire, viennent de mettre en service cinq nouveaux réservoirs de 20.000 mètres cubes, d'une conception toute nouvelle résultant de dix années de patientes mises au point. Ces réservoirs, constitués par des cylindres surmontés d'une calotte elliptique, résolvent le problème de la tenue aux pressions internes et permettent de réduire au minimum l'évaporation des produits volatils entreposés.

Toutes nos félicitations aux techniciens de Donges. Rappelons que les premiers plans de réorganisation de l'industrie pétrolière établis par Paris au lendemain de la guerre assaient prévu de supprimer cette raffinerie qui alimente en produits pétroliers toute notre région, en achevant froidement l'œuvre de destruction qu'y avait entreprise les occupants allemands.

Ce sont, a-t-on dit à l'époque, des interventions américaines qui firent échouer l'opération.

Et puis il y a encore la rivalité des deux blocs : Moscou contre Washington. Nous connaissons bien ce genre de situation par notre propre histoire, et aussi les sacrifices qu'exige la constitution et le maintien d'une troisième force.

La Bretagne a su tenir pendant des siècles, en renforçant de plus en plus sa cohésion intérieure, une politique de bascule entre l'Angleterre et la France. Puis, à l'aube de temps nouveaux, elle dut abandonner sa souveraineté pour entrer dans l'orbite française. Et ce fut, nous enseignent l'histoire officielle, pour notre bonheur.

Ah, puisque le vent continue à pousser dans le même sens, et que l'Europe est à une Europe stable et durable, que les Etats sachent à leur tour consentir tous les abandons nécessaires d'une souveraineté devenue dangereuse ou illusoire.

Mais, et là encore nous retrouvons le fil directeur de notre tradition, une telle Europe a pour corollaire et pour condition que la gestion des régions si diversifiées qu'elle englobera soit faite par les peuples et pour les peuples tels qu'ils sont, et non par « un » soi-disant peuple européen qui n'est qu'une abstraction, qu'elle en arrive peu à peu à retrouver la vérité historique géographique et humaine perdue de vue depuis longtemps par certains Etats.

L'expérience de notre passé, la leçon de nos traverses font de nous des Européens, voir des « Mondiaux », unifiés et aux yeux ouverts.

JEAN KERGREEN.

## Extension: OUI - Mutilation: NON LA LOIRE ATLANTIQUE EST EN BRETAGNE

La question de la Loire-Atlantique est entrée dans une phase cruciale. Le plan de découpage régional préparé par les services ministériels va bientôt subir les dernières mises au point avant de recevoir force de loi. C'est tout l'avenir, non seulement économique, mais démographique et humain, des cinq départements bretons qui est compromis si le projet actuel est mis en application.

Nantes, dissociée de son hinterland plus que millénaire, perdrait ses chances de devenir la métropole indiscutée de l'Ouest. Quant au reste de la Bretagne, séparé de Nantes dans les plans d'aménagement et d'équipement, il serait totalement déséquilibré et promu à une émigration et à une désertion encore accélérées.

Devant cette menace imminente, un Comité de la Loire-Atlantique en Bretagne a été créé à La Baule par le Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne. Parfaitement conscient des intérêts généraux en jeu, il ne s'oppose pas à une étroite collaboration de plusieurs provinces de l'Ouest au sein d'une région économique unique, mais il refuse énergiquement toute mutilation de la Bretagne. Par milliers déjà, des parlementaires, conseillers généraux, maires des cinq départements, représentants des élites intellectuelles, des organisations économiques et culturelles, des associations d'émigrés, ont apporté leur adhésion enthousiaste à la déclaration dont on trouvera le texte ci-contre.

C'est une haute personnalité de Loire-Atlantique qui écrit : « Il faut à tous prix et par tous les moyens que la Loire-Atlantique reste attachée à la Bretagne. »

C'est le président d'une association d'émigrés qui déclare : « Je suis Nantais et fier de l'être, autant que fier d'être Breton, et aujourd'hui plus que jamais nous comprendrions très mal qu'on veuille nous séparer du reste de la Bretagne. » Mais ce sont tous les Bretons de Haute et de Basse-Bretagne, sans exception, qui doivent se dresser comme un mur pour empêcher un fait accompli que la Bretagne ne pourra jamais reconnaître : « Pas d'Ulster chez nous ! »

C'est le devoir strict et absolument urgent de tous nos compatriotes de copier la déclaration ci-jointe et de la renvoyer à l'adresse indiquée, avec leurs titres et signatures et ceux des personnes de leur entourage auxquelles ils l'auront présentée. Qu'ils s'adressent surtout aux élus locaux, aux notables, aux industriels, aux responsables de syndicats et d'associations diverses. C'est la vie du pays tout entier qui est en jeu !

Les déclarations sont à adresser à : Monsieur Pierre LOQUET, Comité Loire-Atlantique, 3, allée Jeanne, à La Baule, Bretagne.

On peut également demander à la même adresse un mémoire imprimé reproduisant le texte de la déclaration et exposant les principales raisons d'ordre économique, historique, géographique, culturel, politique, etc., pour lesquelles les quatre départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan ne peuvent être coupés de la Loire-Atlantique. Nous rendrons compte dans notre prochain numéro de ce document absolument convaincant. On devra joindre 100 francs par exemplaire ou 500 francs par paquet de dix. Des

fonds pour la propagande, — et l'on conçoit facilement combien elle coûte cher — peuvent également être adressés à la Trésorerie du M.O.B. avec la mention : « Fonds de la Loire-Atlantique en Bretagne. »

Le texte de ce memorandum a été adressé au Président du Conseil et aux différents responsables gouvernementaux mais les véritables opposants ne sont pas à Paris, mais en Bretagne, à Nantes même : c'est une poignée d'hommes au sein de la Chambre de Commerce de Nantes et du Conseil Général de Loire-Atlantique. Il nous faudra bien un jour les dénoncer.

Bretons, vous avez souvent critiqué la façon dont les intérêts de votre région étaient défendus : cette fois, il sont entre vos mains !

LE COMITE.

### DECLARATION

« Nous demandons au Gouvernement de respecter la volonté des populations des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan d'appartenir à la même unité administrative d'aménagement et de développement quelle qu'en soit l'étendue géographique. »

A signer et à renvoyer d'urgence, en mentionnant ses titres, à : M. Pierre LOQUET, 3, allée Jeanne, à La Baule, Loire-Atlantique (Bretagne).

## LE M. O. B. ET LE MONDE

Pour le M.O.B., la clef du problème particulier qui se pose à nous, le remède au malaise de nos populations, sont à notre portée et d'ordre intérieur : il s'agit de réaliser une bonne administration régionale.

Notre position a été égarée et suffisamment connue. Mais il ne faut pas en déduire que nous nous désintéressions du reste du monde.

Nous avons, face aux grands problèmes mondiaux, une position bien arrêtée.

Elle ne nous est pas dictée, comme à tant d'autres en France, par le refus de voir les choses à l'heure du siècle ou par l'attachement à des théories qui ont été révolutionnaires il y a 150 ans.

Cette position nous est venue en réfléchissant à ce qui n'allait pas chez nous et en confrontant nos difficultés à celles des autres pays.

Nous avons été aidés, dans cette recherche, par les qualités propres d'un peuple qui a fourni au monde des personnalités comme un Lamennais, un Abelard ou un Saint Yves, et dont le rôle n'est pas terminé. Nous avons été aidés aussi par notre langue bretonne, avec l'effort qu'il nous a fallu déployer pour l'apprendre ou pour l'approfondir, et la nouvelle vision du monde qu'elle nous a donnée.

Et, puisque cette question vient sous notre plume, notons qu'une seule colonie africaine n'a pas fait parler d'elle ces temps-ci : le Congo belge. Pourquoi ?

Ne serait-ce pas parce que les Belges, divisés en Wallons et Flamands, n'ont pas voulu ou pu choisir entre leurs deux langues et on fait enseigner dans les écoles indigènes — seul exemple en Afrique — les langues maternelles des enfants. Ainsi se sont-ils trouvés — simple hasard peut-être — prendre la position conforme au respect de la dignité humaine.

Mais l'homme vit aussi de pain, et, pour les pays sous-développés, d'autres problèmes se posent.

Nous les connaissons, nous qui avons sous les yeux dans notre pays même des exemples de misère, misère matérielle qui souvent, par un scandale moult, coïncide avec la surproduction matérielle de la déperdition sur place ou de l'émigration.

Nous voyons des richesses inexploitées ou gaspillées. Nous savons qu'il y a qu'une issue au malheur des peuples, qui est de créer du travail et des ressources là où il y a des hommes. Et nous savons aussi que cette pensée en ordre est incompatible avec la domination des combinateurs des places de Londres ou de New-York, qui s'exerce par l'intermédiaire d'Etats hypertrophiés et satisfaits des privilèges sans souci de réduire au chômage les Bretons d'Abbeville ou les Chinois de Malaisie.

## LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE

combat pour :

- la décentralisation
- les libertés régionales
- l'Europe fédérée

Un Vendredi sur deux. 50 francs

Abonnement Annuel 1.000 francs

Demandez un spécimen gratuit

9, rue Auber, PARIS-IX

## DERNIÈRE HEURE

Le Programme de nos Candidats

SUR LE PLAN REGIONAL, il nous faut assurer :

- l'événir de nos jeunes aujourd'hui obligés d'émigrer pour trouver du travail;
- la relance de notre agriculture et de nos industries régionales menacées;
- la suppression des zones de travailleurs dévalorisés les travailleurs bretons;
- l'application intégrale du plan de développement économique régional élaboré par le C.E.L.I.B.;
- la réalisation des grands travaux qui assureront l'électrification complète de nos campagnes et doteront nos industries de sources d'énergie à bon marché.

Ces objectifs sont liés à la réalisation de la large DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE préconisée par le Projet d'Organisation de la Bretagne (P.O.B.), et qui devra :

- donner aux communes et aux Maires des pouvoirs plus étendus;
- créer une Région de Bretagne comprenant l'intégralité des cinq départements bretons;
- transférer aux communes et aux régions une partie des pouvoirs et des ressources aujourd'hui si mal utilisés par l'Etat;
- nous donner en définitive la possibilité de résoudre NOUS-MÊMES, POUR NOUS ET CHEZ NOUS, la plupart de ces problèmes.

## La DÉCENTRALISATION serait profitable à TOUS les ÉCHELONS

Dans son numéro 58 consacré à « l'actualité de l'action régionale », la revue *Urbanisme* publie un excellent article de M. Jean-François GRAVIER, l'auteur de *Paris et le Désert français*, sous le titre de « Réalité de la Région » M. GRAVIER, qui fait autorité en la matière, définit, dans un contexte européen, les dimensions souhaitables des régions en les situant entre un maximum aux environs de 30.000 km<sup>2</sup>, soit les dimensions de la Belgique : 30.400 km<sup>2</sup> ou celles de la Bretagne : 35.300 km<sup>2</sup> et un minimum 8 à 10.000 km<sup>2</sup> combiné avec un minimum de population évalué par l'auteur à un million d'habitants (Bretagne : 3 millions).

Ces dimensions sont calculées en tenant compte du rayon d'action moyen journalier d'un véhicule automobile (300 km environ aller-retour dans une journée). M. GRAVIER note d'ailleurs que, dans certains cas la dimension « maxima » de la région peut être dépassée si l'influence de la métropole urbaine s'exerce au-delà de 150 km grâce à des « villes relais » possédant une certaine autonomie ; et de citer Bennes relayée en Bretagne Occidentale par Brest et Quimper.

S'agissant de la Bretagne, à laquelle l'auteur fait plusieurs allusions, qu'il nous soit cependant permis de noter que M. GRAVIER commet l'erreur de confondre la Bretagne historique (5 départements) et la Bretagne « tronquée » du programme d'action régionale (1 département).

L'exposé de M. GRAVIER est par ailleurs si plein d'enseignements

et se révèle si conforme aux idées que le M.O.B. ne se lasse d'exprimer qu'il faudrait citer l'intégralité de ses réflexions. Nous nous contenterons de citer sa conclusion :

« Ce mélange de centralisation et d'émiettement place la France en situation d'infériorité dans le Marché Commun européen. En effet, les puissantes institutions régionales des pays voisins, depuis les Universités jusqu'aux organismes financiers, permettent à l'ensemble du territoire d'accéder facilement aux sources de la vitalité économique. Aujourd'hui, par exemple, les entreprises de mise en valeur de la Sicile trouvent à Palermo ou à Catane des moyens de tous ordres que les Bretons ou les Limousins doivent aller réclamer à Paris. Dès lors, nul ne doit s'étonner si l'absence de libertés et de responsabilités incline souvent les départements et les communes françaises vers l'esprit de mendicité plutôt que vers l'esprit d'entreprise. Au contraire, la volonté d'action et d'expansion régionales qui se manifeste si clairement depuis plusieurs années n'en est que plus remarquable. Cette volonté provinciale doit maintenant imposer la guérison de l'aphasie centralisatrice et, plus généralement, la complète réforme d'institutions aussi dangereuses qu'absurdes. »

C'est ce que demande le M.O.B. et il n'y aura bientôt plus que les arriérés et les combinards pour refuser d'appuyer son action.

YVES HUIBAN.

## ABONNEZ-VOUS

L'AVENIR est le seul journal de Bretagne qui n'ait pas de fil à la patte.

Si vous voulez être informé objectivement sur les problèmes bretons, abonnez-vous !

Abonnement d'un an ..... 500 frs

Abonnement de soutien ..... 1.000 frs

ou nom de M. ....

..... à .....

B. P., 89, Brest (Finistère). - C. C. P. Rennes 1132.56

# L'Avénir

## TRIBUNE LIBRE

Nous ouvrons régulièrement les colonnes de cette TRIBUNE LIBRE aux personnalités les plus diverses, sans que les opinions qui y seront émises engagent notre mouvement ou la rédaction de ce journal. Nous sommes heureux que M. André VOISIN, secrétaire général du Mouvement National des Elus Locaux et animateur de « La Fédération », ait bien voulu inaugurer cette rubrique.

### LES FÉDÉRALISTES ET LA LOI

Le fédéralisme tient compte au maximum de la complexité sociale. Il ne s'agit nullement pour lui d'appliquer à la réalité un carcan idéologique, de proposer une panacée, de réaliser un monde parfait. Il se situe à l'opposé des systèmes bien carrés chez « N'yaqus » que dénonce Robert Aron et qui s'imaginent trancher de tous les problèmes grâce à une solution-type.

Les institutions fédérales, dans quelque domaine que ce soit, ne nivelent ni n'égalisent. Leur fonction est de fournir à chacun — individu ou groupe — les conditions de la justice, ou plutôt de l'équité : il importe d'être digne des droits qu'on revendique avant d'exiger qu'ils soient reconnus. C'est pourquoi la loi n'est pas l'unique fondement de la légitimité fédérale. Il ne s'agit pas seulement d'établir des textes, il faut aussi et surtout les appliquer. Dans une telle perspective, la loi devient une direction générale, une orientation de la volonté et de l'action, beaucoup plus qu'un code de prescriptions impératives. Elle est donc exactement un cadre, alors que la manie légiférante a fait de ce qu'on appelle actuellement les lois-cadres, des textes beaucoup trop lourds et détaillés bien qu'ils soient destinés à être complétés par les décrets subséquents.

Ainsi conçue, au lieu d'aplanir la pâte sociale, la loi peut être un levain. Aux administrations, aux collectivités locales et régionales, aux organisations professionnelles de l'interpréter en la vivifiant, de l'adapter à leur situation particulière. Alors, à partir de l'impulsion première, les innombrables cas concrets soulevés par la complexité de la vie moderne, dans l'ordre économique ou technique comme dans l'ordre politique ou administratif, peuvent être résolus au plus près des besoins et des moyens, de la façon la plus rapide et la moins coûteuse en hommes et en argent.

Il paraît maintenant évident à tous, même aux esprits encore prisonniers de l'unitarisme jacobin, que l'aménagement du territoire par exemple, ne peut se faire que de façon fédéraliste, grâce à l'intelligente activité organisatrice et novatrice des comités d'expansion régionale ou se retrouvent responsables politiques (les élus locaux) et responsables professionnels (les dirigeants industriels, agricoles et les syndicalistes) également concernés — cependant que l'Etat harmonise, compense et arbitre des actions certes poursuivies en vue du Bien commun, mais qui doivent s'inscrire dans l'ensemble français — tandis que les naissantes institutions européennes commencent à situer cette mise en valeur dans le cadre d'un continent.

On distingue également comment cette tension créatrice entre les autonomies et les prises de consciences d'une part, et la solidarité et l'efficacité d'autre part, commande l'avenir du grand ensemble France-Outre-Mer.

Établir l'autorité de l'Etat, la continuité gouvernementale, consiste à restituer au corps social — dans ses communautés territoriales et fonctionnelles — les fonctions dans la bureaucratie l'a dépossédé.

Imaginez que sur ces principes l'accord des dirigeants et militants de La Fédération et des dirigeants et militants du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne, est total.

Il me semble plus que jamais nécessaire qu'ils coordonnent étroitement leurs efforts pour que ces principes entrent dans les faits.

André VOISIN.

### Votez Breton...

(suite de la première page)

stratégie, en un mot aux candidats qui auront refusé de s'embarquer.

Is devront ensuite et surtout voter pour le candidat du pays qui, dans le passé ou le présent, aura fait la preuve de son dévouement aux intérêts bretons, pour celui qui aura inscrit dans son programme les grandes lignes de notre : large décentralisation administrative, création d'une Région de Bretagne dans l'intégralité de ses cinq départements, transfert aux communes et aux régions d'une partie des pouvoirs exercés par l'Etat et d'une partie des ressources si mal utilisées par lui. La qualité de l'homme et son courage, sa volonté affirmée de défendre nos intérêts économiques sociaux et culturels régionaux doivent, par-delà l'étiquette politique arborée par lui et sans aucune considération pour celle-ci, commander d'abord et avant tout le choix des électeurs bretons.

### RETROUVER L'EQUILIBRE

Un historien habitué de notre « napoléonisme » presse française régionale écrivait gravement l'autre jour que le « local » devait s'incliner devant le « national ». Nous pensons pour notre part que, dans la situation actuelle de la France, c'est exactement le contraire qu'il faut faire. L'intérêt national n'est fait que de la somme des intérêts locaux et de leur synthèse. L'on ne voit pas que le « national » puisse prospérer en sacrifiant les intérêts bretons, normands ou provençaux. A faire constamment s'incliner le « local » devant le « national » comme on l'a fait en France depuis un siècle et demi, on a construit une France hydrocéphale et monstrueuse. A mesure que Paris grossissait en taille, en pouvoirs et

### A LA COMMISSION REGIONALE D'EXPANSION ECONOMIQUE

La Commission régionale d'expansion économique, constituée dans le cadre du C.E.L.L.B., s'est réunie à Lorient.

Les débats ont été centrés sur un projet de création d'un « bureau d'études industrielles et artisanales » destiné à accentuer la propagande pour le développement industriel des départements bretons.

Les conclusions du groupe de travail « agriculture » réuni sous la présidence de M. de Guébriand, président de la Chambre d'Agriculture du Finistère décident de préparer une révision du chapitre agricole du « Plan breton », tenant compte des objectifs agricoles définis dans le 3<sup>e</sup> Plan de Modernisation et d'Équipement.

en richesses, absorbant la substance du pays, toutes nos provinces, tous nos « pays » s'étioilent. On s'aperçoit aujourd'hui que la tête ne peut se développer impunément aux dépens du corps, et que le « national » lui-même a déperlé sur les ruines du « local ». La France a vu peu à peu lui échapper la force matérielle et la puissance politique qu'elle détenait autrefois. Le corps, n'était plus capable de soutenir la tête ni les entreprises démesurées de celle-ci.

Au point où nous en sommes rendus, et afin de retrouver l'équilibre harmonieux entre le « national » et le « local », c'est le « local » qui doit primer. Paris a tué la France en tuant ses provinces. Il nous faut actuellement renverser la vapeur : Paris doit être découronné. La Bretagne doit renaître. Avant tout : votez Breton.

Y. MOGER.

# CE QUI EST ET EST DIT

## La Décentralisation s'impose aussi bien en France Métropolitaine

Nous avons réuni ci-dessous un certain nombre de citations émanant de personnalités aussi diverses que représentatives. Elles montreront avec éloquence à quel point des doctrines que défend le M.O.B. trouvent maintenant de nombreux et ardents défenseurs dans tous les milieux.

La décentralisation, la reconnaissance des personnalités régionales sont désormais inéluctables. Mais à condition que des paroles on passe aux actes.

### LE GOUVERNEMENT

Général DE GAULLE : « Le Général veut enfin réformer les structures métropolitaines. La France serait organisée en un certain nombre de régions dotées de super-conseils généraux, sorte de petits parlements locaux. » (Conférence de Presse de l'Hôtel La Pérouse, « Paris-Presse », 1-2-6-58).

M. Antoine PINAY : « ...Je sais combien la « Fédération Fédéraliste de France », est attachée aux solutions fédérales qui essient de réserver à chacun, nation, communauté, personne, sa juste part dans l'effort de tous. »

M. Jacques SOUSTELLE : « Le Fédéralisme ? Oui. Je suis fédéraliste, et la République Française doit devenir une république fédérale. » (1957).

### INDEPENDANTS-PAYSANS

M. Roger DUCHET (secrétaire général du Centre National des Indépendants et Paysans d'action sociale) : « Il faut en France une métropole comme en Algérie, développer la vie régionale par la décentralisation industrielle et la déconcentration administrative. Alors, avec des communes vivantes, chaque province de la métropole, comme chaque province d'Algérie, connaîtra, dans l'unité de la nation, sa personnalité propre. »

### REPUBLICAINS SOCIAUX ET U.N.R.

M. Jacques CHABAN-DELMAS (Président du Centre National des Républicains sociaux) : « Les entités fédérées seront par l'outre-mer le territoire, pour la métropole, la région administrative résultant des regroupements opérés dans le cadre interdépartemental. » (« Jours de France », 6-57).

Général de BENOUVILLE (ancien député) : « Les intérêts d'une région comme la Bretagne — qui trouvent leurs sources dans l'histoire — doivent être défendus et représentés... » « Il n'y a pas l'ombre d'un danger dans cette conception et seuls les Etats faibles, parce que mal conçus et hypertrophiés, peuvent s'en effrayer. »

### LE M.R.P.

M. Robert LECOURT (président du groupe M.R.P.) : « Une solution fédérale placée sur une constitution unitaire serait la préface à la sécession. »

M. Robert SCHUMAN (ancien ministre) : « Décentraliser ne veut pas dire diffuser sur l'ensemble du territoire des parcelles identiques du pouvoir central... C'est, au contraire, créer l'organisme correspondant aux particularités de chacune des régions, s'appuyant sur des initiatives locales, publiques et privées, qui s'inscriront dans la politique générale conçue pour l'ensemble de la France. »

### LES GAULLISTES DE GAUCHE

M. Jean-Pierre GIRAUDOUX : « Le meilleur président du Conseil ? celui qui amorcera la prise de pouvoir du Général de Gaulle, c'est-à-dire l'avènement de la République présidentielle, fédérale et sociale, multiple et divisible, de la V<sup>e</sup> République. » (6-57).

### AUTONOMISTE ?

On sait toute la part prise par M. Pflimlin dans la candidature de Strasbourg au titre de capitale politique de l'Europe. Or, dernièrement, M. Coudein-Hovs-Kaleigi, Président de l'Union Pan-européenne, a fait part de son hostilité à une telle candidature, qui, selon lui, aurait pour conséquence la « renaissance de l'autonomisme alsacien... qui a, des générations durant, empoisonné les relations franco-allemandes ». Monsieur Pflimlin a « rompu toutes ses relations avec ce Monsieur ». On ne peut que regretter qu'une loi ne prévoit pas de peine d'emprisonnement pour les « inventeurs de traités ».

### Imprimerie spéciale de

« L'Avénir ».  
Le Gérant : H. Hillion  
C.P.P.P., n° 34.834.

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre N° 109

### RADICAUX ET U.D.S.R.

M. Pascal ARRIGHI (député de Corse) : « Nous sommes tenus à des réformes politiques dans le cadre fédéraliste. » (6-57).

M. René PLEVEN (ancien ministre) : « Je suis sûr que l'Etat a avantage à décentraliser beaucoup plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici et à faire confiance aux administrateurs locaux. »

M. Jean LEGARET (membre du Conseil d'Etat, membre du Conseil Municipal de Paris) : « Si l'on arrive à fédérer un certain nombre de laendres, pour ne pas prendre le terme de province, qui soient les laendres de Bretagne, d'Auvergne, de Guyenne, avec l'Algérie, avec le Dahomey, avec Madagascar, alors là oui, nous pourrions dire que nous avons donné satisfaction à ces pays d'Outre-Mer en leur plaçant sur le même plan, selon leur importance, que les provinces métropolitaines correspondantes. » (19-6-57).

### LA S.F.I.O.

M. Robert LACOSTE (ancien ministre) : « La fédération n'est pas, mais pas avant que la fédération française soit faite. Sinon nous tomberions dans la bêtise de l'indépendance dans l'interdépendance. » (Discours prononcé à Alger).

M. Albert GAZIER (ancien ministre) : « Par son dynamisme, la Bretagne a montré qu'elle veut vivre et qu'elle n'attend pas de solution toute faite. »

M. RAMADIER (ancien ministre) : « Je voudrais croire que l'opinion profonde a été pénétrée par l'idée fédérale, que l'on a senti le poids que fait peser sur toute la France la centralisation parisienne. »

### LES SOCIALISTES AUTONOMES

M. TANGUY-PRIGENT (député du Finistère) : « Il s'agit de réaliser un front commun des élus bretons pour tenter de résoudre ensemble les grands problèmes économiques, administratifs et culturels qui se posent dans notre région. »

### LES CATHOLIQUES

PIE XII : « La voix des autonomes locales, leurs aspirations et leurs préoccupations, constituent un élément à la fois stimulant et pondérateur dans l'élaboration de l'unité fédérale européenne qui se cherche... Le caractère fortement centralisateur des nations modernes ayant pour conséquence de réduire à l'avance les libertés des communautés locales, vous réajetez le primat des valeurs personnelles sur les valeurs économiques et sociales : le bien commun en vue duquel le pouvoir civil est établi, culmine dans la vie autonome des personnes. »

### LES PROTESTANTS

« REFORME » : Toute affaire passe par Paris, dût-elle y rester en souffrance. Elle vient encombrer encore davantage une ville étouffée. Ce système est donc loin d'être pleinement efficace. De plus, il est intenable : Paris devient invivable, la province perd sa vie.

« ...Cette invincible attraction doit être freinée parce que le danger devient trop grand.

« Il faut seulement se méfier d'embûche que sous prétexte de décentralisation on ne centralise pas davantage. Il faut également poser qu'en matière de décentralisation tous les domaines sont liés (l'économique et le politique, le culturel et l'administratif, etc.), et que des progrès dans un seul secteur ne signifient pas grand-chose si rien ne change par ailleurs. » (6-9-58).

### L'ARMEE

Maréchal JUIN : « Pour fédérer il faut un fédérateur, et la France, à qui revient ce rôle, est constitutionnellement impropre à le remplir, pour la raison qu'il est difficile de préciser la nature des liens fédéraux avec un pays qui ne s'est pas donné lui-même une structure fédérale. Le risque de sécession subsiste. »

Général BETHOUART : « Les collectivités locales à l'échelon de la commune et de la région doivent recevoir des pouvoirs étendus. Une vie politique doit s'instaurer dans nos provinces, qui peuvent régler à leur échelon tout ce qui peut l'être, et soulager d'autant les échelons supérieurs. »

Général WEYGAND : « Il me semble que le lien fédératif est aujourd'hui le seul capable d'unir, dans un commun destin politique, des collectivités humaines d'origines, de croyances, de formations, de stades d'évolution différents, tout en respectant leur originalité, leur foi, leurs coutumes... leur génie propre en somme. »

Général CHASSIN : « La nouvelle constitution devra faire une large place aux forces spirituelles, aux communautés professionnelles, et par la décentralisation, aux libertés communales et provinciales. »

### LES JOURNAUX

OUEST-FRANCE (Daniel Rops) : « Le principe fédéraliste n'est pas seulement valable pour l'éventuel commonwealth français, mais pour la France elle-même. »

LE FIGARO (André François-Poncet) : « A son tour, l'établissement d'une Fédération implique une modification profonde, non seulement de l'Union Française, mais de la Constitution même de notre pays, modification d'ailleurs souhaitable à maint autre égard. » (6/57).

LE MONDE (R. Bousidé, ancien ministre) : « Etant depuis toujours fédéraliste dans tous les domaines, je voudrais ici me contenter d'affirmer que si l'on accepte l'argument : « Mais la République Française est pour le moment constitutionnellement une et indivisible », cela doit signifier : « Il y a une urgence à réformer sur ce point notre Constitution. » (9/57).

### LES SYNDICATS

C.G.T. - F.O. (M. Raymond Le Bourre) : « Respect des autres et respect de soi-même dans le service du bien commun : tel est le Fédéralisme. Or il ne faut pas se dissimuler que l'effort de décentralisation est souvent paralysé par l'égoïsme des féodalités économiques, sociales et administratives ; on voit ce qu'il reste à faire dans le domaine de l'expansion et de la modernisation régionale. »

C.F.T.C. (document envoyé aux sections départementales et locales au moment du référendum) : « La C.F.T.C. demande la création de chambres économiques régionales devant remplacer les chambres de commerce, d'agriculture, de métiers et les comités d'expansion économique. Dotées de la personnalité publique et relevant du droit public, ces chambres économiques devraient pouvoir disposer de ressources (possibilité de lever des impôts) afin d'intervenir efficacement dans la vie économique. » (9/57).

### LE CORPS PREFECTORAL

M. François COLLAVERI (Préfet de la Sarthe) : « ...Pour avoir une politique de décentralisation soit cohérente, elle doit, à une décentralisation industrielle, ajouter une décentralisation administrative, culturelle, scientifique. »

### LES ELUS LOCAUX

M. André VOISIN : « Dans une Europe Fédérale, comme dans une France Fédérale, la Bretagne se voit reconnaître le respect de ses droits et de ses caractères propres, mais les liens qui l'unissent avec les régions françaises et les nations européennes y sont également affirmés. »

### LE C.E.L.I.B.

M. J. MARTRAY (secrétaire général) : « Remettre aux fonctionnaires départementaux et locaux les attributions usurpées par trop d'administrations centrales, restaurer les libertés communales en confiant aux maires des pouvoirs réels, assurer aux municipalités des ressources stables et suffisantes... Voilà quelques-unes des mesures qui s'imposent dans l'ensemble de la France, mais dont, en Bretagne, nous ressentons particulièrement l'urgence. »

### LES AFRICAINS

M. Léopold Sedar SENGHOR (ancien ministre) : « Nos populations d'Outre-Mer, peu nous importe d'être associés à une République Française restée essentiellement unitaire, ce qui nous importe c'est d'être intégrés, progressivement, dans une République Française fédérale. »

### LES MAITRES

MONTESQUIEU (L'Esprit des Loix) : « Si une République est petite, elle est détruite par une force étrangère ; si elle est grande, elle se détruit par un vice intérieur... Ainsi il y a une grande apparence que les hommes auroient été à la fin obligés de vivre toujours sous le gouvernement d'un seul, s'ils n'avaient imaginé une manière de constitution qui a tous les avantages du gouvernement républicain et la force extérieure du monarchique. » (parle de la République fédérale.)

ACHETEZ ET DIFFUSEZ les éditions du M.O.B. :

Yann Fouéré, « De la Bretagne à la France et à l'Europe », prix : 100 francs plus port.

« Pourquoi et Comment » (compte rendu du Congrès de Lorient), Frs : 200, plus port.

Adressez les commandes et les versements à la Trésorerie du M.O.B., 78 bis, boul. E.-Combes, ou au Secrétaire Central, 5, rue du Docteur-Roux, Lorient.